

■ **JOKERBAR SARL**, à Carouge (GE), achat, vente, exploitation d'un café-bar-restaurant, etc (FOSC du 02.04.2002, p. 9). La procuration de Simon-Chautemps Jean-Claude, est radiée. Procuration collective à deux de Virot Valérie, de Meyrin, à Carouge.

Journal no 9081 du 03.09.2002
(00633792 / CH-660.0.612.002-1)